

CONCOURS EXTERNE ET INTERNE

D'ADJOINT ADMINISTRATIF TERRITORIAL DE 1^{ERE} CLASSE - SESSION 2012

ORGANISE PAR LE CENTRE DE GESTION DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE DE LA SARTHE

Mercredi 14 MARS 2012

Epreuve écrite de français - durée : 1h30 - coefficient 3

Intitulé de l'épreuve :

Epreuve écrite de français comprenant :

- à partir d'un texte d'ordre général, la réponse à des questions destinées à vérifier les capacités de compréhension du candidat et son aptitude à retranscrire et ordonner les idées principales du texte ;
- des exercices destinés à évaluer les capacités du candidat en vocabulaire, orthographe et grammaire.

Rappel sur le principe d'anonymat :

- Le candidat remplira en lettres d'imprimerie la partie supérieure droite de la première page de sa copie. Le verso de cette partie est noirci pour éviter toute lecture par transparence et assurer l'anonymat des copies. Cependant en écrivant son nom, le candidat risque de l'inscrire sur la page intérieure de la copie, le verso noir jouant l'effet d'un papier carbone. Le candidat prendra soin, soit d'ouvrir la copie, soit d'intercaler une feuille de brouillon entre le verso de la première page et la page intérieure.
La partie supérieure sera repliée et collée pour conserver à la composition l'anonymat le plus complet.
- Toutes les copies supplémentaires distribuées au cours de l'épreuve devront obligatoirement être complétées de la même manière, cela avant la fin de l'épreuve.
- Le candidat rédigera sa composition à l'encre noire ou bleue standard. L'utilisation de toute autre couleur pourrait être considérée comme un signe distinctif détournant le principe d'anonymat des copies.

En vertu de ce même principe, il est strictement interdit de signer sa composition. Aucun signe distinctif ne doit apparaître sur la copie ou document annexé à la copie.

Article de Xavier Molénat paru dans la revue *Sciences Humaines*

L'éducation, un ascenseur social ?

Dans les pays occidentaux, et particulièrement en France, l'éducation reste le principal moyen de s'élever dans l'échelle sociale. De fait, au cours du XXe siècle, la mobilité sociale a été largement alimentée par l'augmentation massive de la scolarisation à partir des générations nées aux alentours des années 1930, qui s'accompagne d'une diminution des inégalités scolaires entre groupes sociaux. En 1920, on ne trouve par exemple que 4% d'agriculteurs titulaires au moins du baccalauréat : ils seront 70% en 1976. Ultérieurement, l'allongement de la scolarité des filles portera la massification de l'enseignement à un niveau inégalé : c'est aujourd'hui plus de 60% d'une génération (et près de 70% des filles) qui obtient le baccalauréat.

Mais ce sont les générations nées avant les années 1960 qui ont pu tirer tout le profit de cette expansion scolaire. Elles ont rencontré à leur arrivée sur le marché du travail une conjoncture de forte croissance économique et de développement massif de l'emploi qualifié. Mais les perspectives se dégradent dès les générations de 1955, qui à leur entrée dans la vie active dans les années 1970 sont confrontées à une conjoncture dégradée (crise pétrolière, croissance qui s'essouffle, chômage en constante augmentation). De plus en plus nombreux alors que l'activité ralentit, les diplômés peinent davantage à trouver la position que leur niveau scolaire leur permettait d'espérer. À tel point qu'aujourd'hui, des sociologues comme Marie Duru-Bellat se demandent s'il faut poursuivre l'inflation scolaire, c'est-à-dire l'encouragement à la prolongation des études, étant donné qu'il n'y aura pas, dans le contexte actuel, d'emplois qualifiés pour tout le monde.

D'autant qu'à diplôme égal, des différences entre groupes sociaux persistent. L'accès au baccalauréat des enfants des classes populaires s'est par exemple fait à travers le développement des bacs technologiques et professionnels, nettement moins rentables que les bacs généraux recherchés par les autres catégories sociales, ce qui autorise Pierre Merle à parler de «*démocratisation ségrégative (1)*». À niveau de diplôme identique, les enfants des catégories favorisées (cadres, enseignants, professions libérales...) connaissent presque toujours des trajectoires professionnelles plus favorables. Enfin, les grandes écoles, qui assurent un accès aux plus hautes positions, ont connu un embourgeoisement de leur recrutement. Un fils de cadre de la génération 1959-1968, a 40 fois plus de chances d'intégrer un établissement comme l'Ena, l'IEP ou l'école des Mines qu'un fils d'ouvrier ; le ratio était «seulement» de 25 pour la génération 1949-1958 (29,5 pour celle de 1929-1938). Aujourd'hui, les cadres et professions intellectuelles supérieures fournissent environ la moitié des étudiants des classes préparatoires aux grandes écoles (5,7% pour les ouvriers, 9,2% pour les employés) et des écoles normales supérieures. Bref, «*la lente diminution de l'inégalité des chances scolaires ne s'est pas traduite au final par un progrès sensible de l'égalité des chances sociales (2)*».

NOTES :

(1) Pierre Merle, «La démocratisation de l'enseignement entre égalisation et illusions», in Marie Duru-Bellat et Agnès van Zanten (dir.), *Sociologie du système éducatif*, Puf, 2009.

(2) Camille Peugny, *Le Déclassement*, Grasset, 2009.

VOCABULAIRE

1. Expliquez dans le contexte le sens des mots suivants : 2 points
 - mobilité
 - massification
2. a) Expliquez la formation du mot « embourgeoisement » 0,5 point
b) Proposez un mot de la même famille 0,5 point

GRAMMAIRE

3. Dans la phrase suivante, « De fait, au cours du XXème siècle, la mobilité sociale a été largement alimentée par l'augmentation massive de la scolarisation » 1,5 point

- a) Quel est la nature de « de fait » ?
- b) Quelle relation logique souligne-t-il ?
- c) Proposez un synonyme.

4. Précisez la nature des mots soulignés dans la phrase suivante. 1,5 point
« Ultérieurement, l'allongement de la scolarité des filles portera la massification de l'enseignement à un niveau inégalé : c'est aujourd'hui plus de 60% d'une génération qui obtient le baccalauréat ».

5. Précisez la fonction grammaticale des groupes de mots soulignés dans les propositions suivantes. 1 point

a) L'éducation reste le principal moyen de s'élever dans l'échelle sociale.

b) L'accès au baccalauréat des enfants des classes populaires s'est par exemple fait à travers le développement des bacs technologiques et professionnels, nettement moins rentables que les bacs généraux recherchés par les autres catégories sociales.

6. Faites l'analyse logique des propositions dans les phrases suivantes : 3 points
« De plus en plus nombreux alors que l'activité ralentit, les diplômés peinent davantage à trouver la position que leur niveau scolaire leur permettait d'espérer ».

« Aujourd'hui des sociologues comme Marie-Duru-Bellat se demandent s'il faut poursuivre l'inflation scolaire, c'est-à-dire l'encouragement à la prolongation des études, étant donné qu'il n'y aura pas, dans le contexte actuel, d'emplois qualifiés pour tout le monde ».

7. Analysez la forme verbale dans la proposition suivante et expliquez l'accord d' « alimenter ». 1 point
« La mobilité sociale a été largement alimentée par l'augmentation massive de la scolarisation ».

COMPREHENSION

8. Quelles sont les deux raisons qui expliquent l'augmentation de la mobilité sociale au XXème siècle ? 2 points

9. Dans quelle mesure peut-on parler d'un « embourgeoisement du recrutement des grandes écoles » ? 1 point

10. Pourquoi Pierre Merle parle-t-il de « démocratisation ségrégative » de la scolarisation ? 2 points

11. Dans un paragraphe argumenté, discutez l'idée suivante « en France, l'éducation reste le principal moyen de s'élever dans l'échelle sociale ». Vous proposerez une réflexion organisée et nuancée. 4 points